

Image not found or type unknown



Qui paie les travaux pour une mise au norme d'un restaurant

Par **elephant**, le **23/01/2015** à **12:56**

Le restaurant au rdc de mon immeuble, pour se mettre au norme, veut installer une gaine de ventilation extérieure qui va jusqu'au toit .Le syndic nous demande l'accord en AG, il en va de soi;mais aussi demande à tous les copropriétaires de partager les frais (4400 €)alors que c'est à l'usage exclusif du restaurant . Est-ce normal?

Par **domat**, le **23/01/2015** à **13:13**

bjr,
les copropriétaires n'ont pas à financer les travaux pour une partie privative.
d'ailleurs si vous ne voulez pas payer, vous refuser cette installation.
cdt